



HAL
open science

**Contribution au rapport "Mobilisés pour l'emploi. Une dynamique à confirmer, des stratégies à partager",
Commission Emploi, Conseil de Développement Loire
Angers, novembre, 28 p.**

Isabelle Leroux, Bessonneau Laurence, Caillat Jean, Martine Long, Jérôme Le Mien, Sandrine Castel-Biderre

► **To cite this version:**

Isabelle Leroux, Bessonneau Laurence, Caillat Jean, Martine Long, Jérôme Le Mien, et al.. Contribution au rapport "Mobilisés pour l'emploi. Une dynamique à confirmer, des stratégies à partager", Commission Emploi, Conseil de Développement Loire Angers, novembre, 28 p.. [Rapport Technique] Commission Emploi, Conseil de Développement Loire Angers. 2019. hal-02799508

HAL Id: hal-02799508

<https://univ-angers.hal.science/hal-02799508>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

MOBILISÉS POUR L'EMPLOI

Une dynamique à confirmer, des stratégies à partager

novembre 2019

sommaire

1^e partie – RÉALITÉS LOCALES DE L'EMPLOI	p. 04
<ul style="list-style-type: none">▶ Des difficultés persistantes d'accès aux emplois proposés sur le territoire▶ 6 niveaux de politiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle▶ Des réalités nouvelles	
2^e partie – DIAGNOSTIC ET ENJEUX	p. 12
<ul style="list-style-type: none">▶ L'analyse Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces et Risques▶ 3 leviers à mieux actionner localement	
3^e partie – RENFORCER LES MOYENS D'ACTION ET MIEUX COORDONNER L'ACTION POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX EMPLOIS	p. 14
1^{er} axe – renforcer les actions d'interconnaissance	p. 14
<ul style="list-style-type: none">▶ Faire connaître le monde de l'entreprise▶ Faciliter l'accès à l'information numérique▶ Promouvoir le tissu économique et les emplois du territoire auprès des habitants▶ Soutenir et promouvoir les initiatives de mise en relation et de découverte des métiers	
2^e axe – renforcer les actions d'accompagnement	p. 18
<ul style="list-style-type: none">▶ Soutenir et promouvoir les initiatives de lutte contre les préjugés et les stéréotypes▶ Expérimenter une méthodologie de parcours d'insertion continu▶ Soutenir les formations courtes et les initiatives pour l'accompagnement dans l'acquisition des savoirs de base▶ Développer les actions collectives à destination des chercheurs d'emploi▶ Renforcer l'offre de services aux actifs▶ Renforcer l'offre de services aux employeurs	
3^e axe – renforcer les synergies	p. 24
<ul style="list-style-type: none">▶ Définir une stratégie pour l'amélioration des conditions d'accès aux emplois à l'échelle de chacune des Communautés▶ Instaurer un lieu de dialogue social territorial à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers	

introduction

Une auto-saisine du Conseil de développement

La présente contribution résulte d'une auto-saisine visant à avancer des pistes d'amélioration de l'accès à l'emploi sur les territoires urbains, péri-urbains et ruraux de la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole et des Communautés de communes Anjou Loire et Sarthe et Loire Layon Aubance. Les trois intercommunalités conduisent des projets en commun, dans le cadre du Pôle métropolitain Loire Angers, dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la transition écologique principalement.

Lancée en avril 2018, la Commission « Accéder et revenir à l'emploi » du Conseil de développement Loire Angers a souhaité « *identifier les solutions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions d'insertion des jeunes dans l'emploi et de réinsertion des personnes exclues de l'emploi, dans un contexte de profondes mutations de l'économie et des relations sociales* ». C'est en effet sur les difficultés d'insertion professionnelle en début de carrière et de réinsertion après une longue période de chômage qu'elle a choisi de centrer ses réflexions. Pour autant, les propositions contenues dans la contribution visent l'amélioration de l'accès à l'emploi de tous.

Même si la contribution évoque les particularités de certains publics comme les jeunes de quartiers prioritaires, le Conseil de développement n'a pas conduit sa réflexion par type de publics (femmes, personnes en situation de handicap, etc.)

Une commission mobilisée sur un an

La commission constituée d'une trentaine de membres et de citoyens associés a travaillé :

- ▶ **en séance plénière** : 10 séances de commission avec les nombreux témoignages des membres du Conseil de développement
- ▶ **en groupes plus restreints** : 9 réunions d'équipe

Elle a rencontré divers acteurs dans le cadre de tables rondes (acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ; acteurs de l'insertion ; acteurs de l'emploi public), d'auditions ou de participations à des soirées débat (*Un essai transformé pour l'emploi* - SCO Rugby Club Angers; *Réussir ici* - FNTP).

5 jeunes en service civique auprès d'Unis-Cité ont également réalisé une enquête « Recueil de la parole des jeunes sur l'emploi ».

Elle a par ailleurs bénéficié de l'appui tout au long de ses travaux d'un étudiant en stage alterné de l'UCO, ainsi que de travaux de 4 étudiants en Economie et 4 étudiantes en Droit public de l'Université d'Angers.

partie 1

RÉALITÉS LOCALES DE L'EMPLOI

1.

DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES D'ACCÈS AUX EMPLOIS PROPOSÉS SUR LE TERRITOIRE



UNE CONSTANTE POUR LES JEUNES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS DE LONGUE DURÉE



21 842 DEMANDEURS D'EMPLOI
de catégorie A¹

Zone d'emploi d'Angers, décembre 2018

Jeunes (-25 ans)	15,1 %
Seniors (+50 ans)	23,7 %
Demandeurs d'emploi de longue durée	44 %
Femmes	50,8 %



39 000 AU TOTAL

demandeurs d'emploi toutes catégories
Zone d'emploi d'Angers, décembre 2018

Cat. A	----> Personne sans emploi tenue d'accomplir des recherches d'emploi
Cat. B	----> Ayant travaillé quelques heures dans le mois
Cat. C	----> Ayant exercé une activité réduite sur une longue durée

+ LES INVISIBLES

ni scolarisés, ni en emploi,
ni en formation, ni accompagnés

+ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

taux de chômage : 19%



**UNE CONCENTRATION
DES DEMANDEURS D'EMPLOI
sur l'agglomération angevine²**



83%

Angers Loire Métropole (ALM)



6%

Anjou Loir et Sarthe (ALS)



11%

Loire Layon Aubance (LLA)

Sur le territoire du Pôle métropolitain Loire Angers,
1 chômeur sur 2 habite à Angers,



TAUX DE CHÔMAGE

selon la zone d'emploi³
décembre 2018

Angers	8,8 %
Pays de la Loire	7,2 %
Rennes	6,4 %
Nantes	6,6 %
Dijon	7,2 %

Voir références p. 6



UNE PROGRESSION DU NOMBRE D'EMPLOIS

En majorité sur l'agglomération et dans des TPE



CROISSANCE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS
entre 2016 et 2017⁴



ALM



ALS



LLA



6 000 CRÉATIONS NETTES D'EMPLOI
entre 2015 et 2019⁵

Zone d'emploi d'Angers

20 500 projets de recrutement

sur le bassin d'emploi d'Angers pour 2019
dont

7 500 recrutements saisonniers⁶



CONCENTRATION DES ACTIFS

sur l'agglomération angevine et dans les TPE

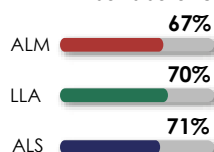


9 salariés
du Pôle métropolitain Loire Angers
sur 10
travaillent sur Angers Loire Métropole
(87,5%)

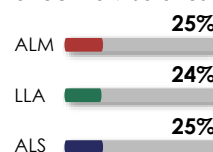


1 salarié
du Pôle métropolitain Loire Angers
sur 2
occupe un emploi à Angers même
(45,6%)⁷

Établissement
sans salarié



Établissement⁸
avec 1 à 9 salariés



L'EMPLOI PUBLIC

une part importante



1 salarié sur 5
dans la fonction publique

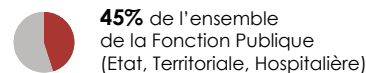
8%
dans la
Fonction Publique Territoriale (FPT)

8,9 emplois
pour 100 habitants⁹



Une majorité d'agents
de catégories C

agents d'exécution,
niveau brevet des collègues



Voir références p. 6



LE BTP ET L'INDUSTRIE

Des secteurs en tension

Des besoins de main d'œuvre non satisfaits, faute d'attractivité des métiers

- ▶ Bouchers
- ▶ Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
 - ▶ Employés de maison et personnels de ménage
 - ▶ Coiffeurs, esthéticiens
- ▶ Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires
 - ▶ Employés de l'hôtellerie
- ▶ Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
- ▶ Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
 - ▶ Aides à domicile et aides ménagères
 - ▶ Conducteurs routiers

10 métiers
avec + de 100 projets de recrutement¹⁰
et une difficulté pour recruter ressentie
par plus de 70%
des chefs d'entreprise

1 Stat'Express. Chiffres clés bassin d'Angers. Situation au 31/12/2018 – Pôle Emploi Pays de la Loire

2 Note de l'AURA – Juillet 2019 – Répartition des demandeurs d'emplois du PMLA – DEFM ABC 4è T 2018

3 Taux de chômage trimestriel par zone d'emploi au T4 2018 – INSEE, 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893230>

4 Panorama Economie et Emploi – AURA – 2018

5 Source : ACOSS

6 <https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/archives/les-besoins-de-main-d-oeuvre/pays-de-la-loire>

7 Evolution de l'emploi salarié et spécificités sectorielles – Note de l'AURA, 2018.

Chiffres retravaillés. 105 948 salariés sur le PMLA, dont 92 683 sur ALM (87,5%) et 48 301 sur Angers (45,6%).

8 Projets de territoire AURA – Source : INSEE, CLAP 2015

9 France Stratégie – 2019

10 Bassin d'emploi d'Angers – Source : Enquête BMO, Pôle Emploi, 2019

En cause ?

1. LA MÉCONNAISSANCE DES MÉTIERS ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DU TRAVAIL DANS LA VIE

- ▶ Manque d'attractivité de certains métiers/secteurs - difficultés de recrutement
- ▶ Insuffisance d'informations disponibles relatives aux évolutions des métiers (évolution, disparitions, nouveaux métiers, contenu, conditions de travail, etc.)
- ▶ Méconnaissance du tissu économique local et des entreprises par les jeunes, leurs parents, les enseignants
- ▶ Evolution du rapport au travail chez les nouvelles générations

2. LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À UN ACCOMPAGNEMENT ET L'EXISTENCE DE FREINS PÉRIPHÉRIQUES

- ▶ Une persistance des inégalités dans l'accès à l'emploi (selon l'origine géographique, l'origine sociale, la condition physique, le handicap, etc.)
- ▶ Des facteurs bloquants pour accéder à un emploi durable vécus par trop d'actifs (mobilité, logement, santé, savoirs de base, freins culturels, etc.)
- ▶ Des parcours d'insertion rarement fluides et continus

3. LES CLIVAGES URBAIN/RURAL





- ▶ Un isolement davantage ressenti en milieu rural
- ▶ Des possibilités d'accompagnement et des services davantage présents dans la ville-centre
- ▶ Des inégalités territoriales dans la dynamique et l'emploi

4. DES SYNERGIES INSUFFISANTES ENTRE LES ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

- ▶ De nombreuses initiatives de mise en relation entreprises-éducation, de connaissance des métiers, de levée des préjugés, à promouvoir, à élargir à d'autres publics/territoires
- ▶ Des actions d'accompagnement / initiatives intéressantes proposées sur certains territoires et dont les élèves, jeunes et demandeurs d'emploi habitant d'autres territoires ne peuvent bénéficier
- ▶ Des interactions à trouver entre la Communauté urbaine, son agence de développement (ALDEV) et les autres acteurs du territoire

2. 6 NIVEAUX DE POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ¹¹

DES POLITIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

	 COMPÉTENCES	 STRATÉGIE	 MISE EN ŒUVRE
ÉTAT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique nationale de l'emploi et de l'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles (SCEOFF) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plan d'investissement dans les compétences (PIC) 2018-2022
CONSEILS RÉGIONAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coordination en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle ▶ Politique d'apprentissage et de formation professionnelle continue (refonte en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pactes régionaux d'investissement dans les compétences 2019-2022 (Etat/Région)
		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stratégie régionale emploi formation orientation professionnelles (SREFOP), document unique qui répond aux exigences du SCEOFF et du CPRDFOP 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plan de bataille pour l'emploi 2018-2022 : ▶ 18 territoires de solution disposant chacun d'un Conseil local emploi formation orientation professionnelles (CLEFOP) ¹²
CONSEILS DÉPARTEMENTAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Insertion des bénéficiaires du RSA ▶ Facultatif : aide en faveur des communes ou associations, soutien à l'emploi local, gestion d'une partie des actions relevant du Fonds social européen 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme départemental d'insertion (PDI) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pacte territorial pour l'insertion (PTI)

Le principal outil de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de l'insertion reste le Service public de l'emploi, avec Pôle emploi, ainsi que Cap emploi et les Missions locales. La Mission locale angevine (MLA) est co-financée notamment par les 2 Communautés de communes et la Communauté urbaine et est présente sur 31 sites au sein du Pôle métropolitain Loire Angers.

Des organisations socio-professionnelles nationales portent également des actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, en partenariat avec l'Etat.

DES INITIATIVES LOCALES DE L'EMPLOI

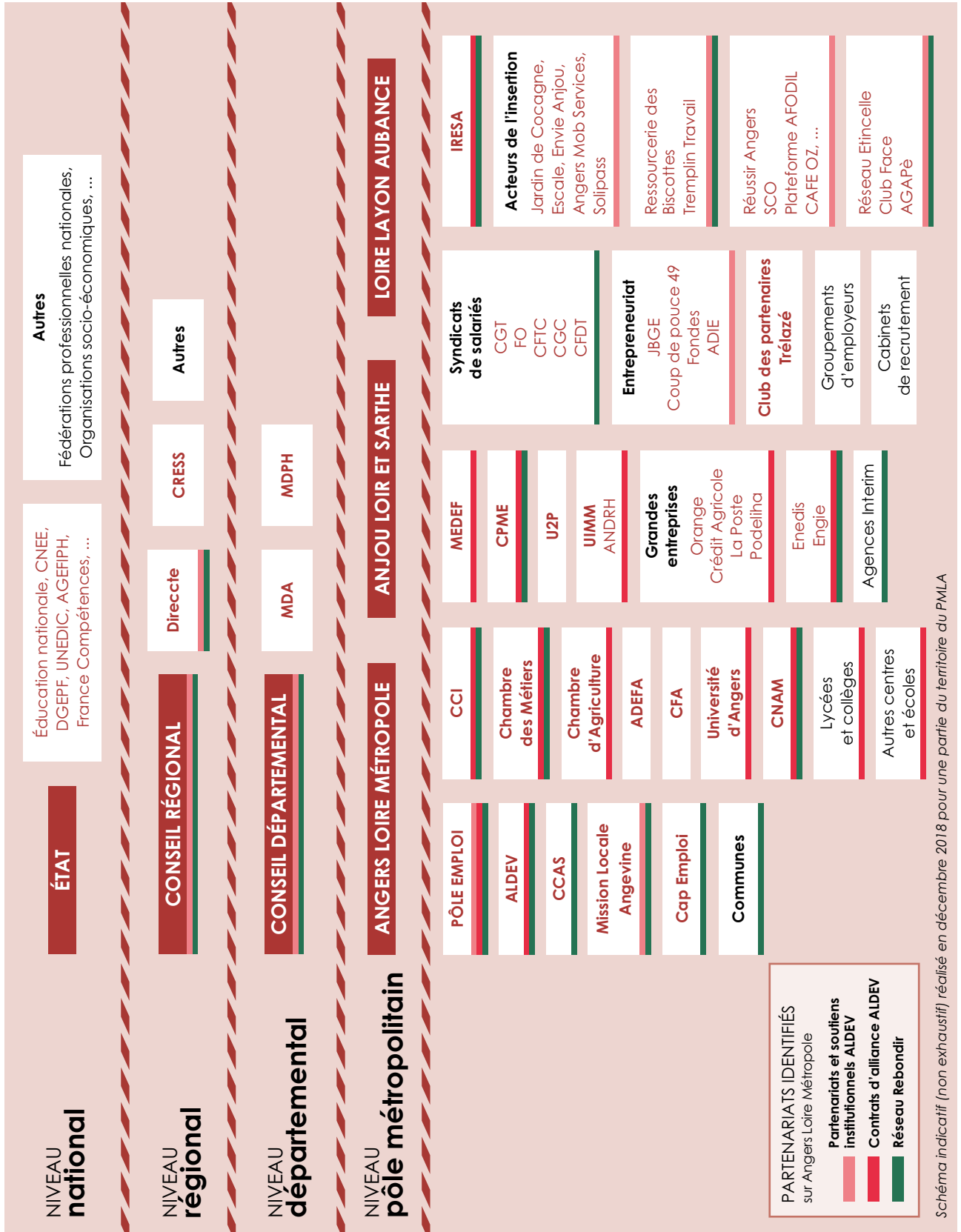
	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE Communauté urbaine	ANJOU LOIR ET SARTHE Communauté de communes	LOIRE LAYON AUBANCE Communauté de communes
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) à fiscalité propre ¹³	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offre de services à destination des chercheurs d'emploi et des entreprises via la société publique locale Angers Loire Développement (ALDEV). Ex : forums pour l'emploi ▶ Centralisation de la politique emploi, développement économique, insertion au sein de l'ALDEV ▶ Insertion des jeunes : Mission Locale Angevine, commune à Anjou Loir et Sarthe (ALS) et Loire Layon Aubance (LLA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de mise en relation entre entreprises, demandeurs d'emplois, acteurs de l'éducation Ex : forums pour l'emploi ▶ Insertion des jeunes : Mission Locale Angevine 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Animation de 4 Espaces d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi ▶ Actions d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi (Relais Emploi sur le territoire) ▶ Insertion des jeunes : Mission Locale Angevine ▶ Actions de mise en relation entre entreprises, demandeurs d'emplois, acteurs de l'éducation Ex : forums pour l'emploi
COMMUNES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Portage et mise en place d'actions d'accompagnement vers l'emploi, seule ou en partenariat avec l'EPCI, le service public de l'emploi, un établissement scolaire, etc. Exemples : « Matinée de l'emploi », Club Partenaires à Trélazé, « Club itinéraire emploi » à Avrillé 		
ORGANISATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conduite d'actions propres au domaine d'activité de l'organisation (chambres consulaires, syndicats, associations, structures de l'insertion par l'activité économique, etc.) 		

11 Informations complémentaires sur les politiques nationales et locales de l'emploi et le CLEFOP : Cf. Annexes en ligne

12 Voir p. 25

13 Les Communautés urbaines ont une compétence Emploi au travers du PLIE et de la politique de la ville. Les Communautés de communes portent des initiatives au titre de leur compétence Développement économique. Le Pôle métropolitain Loire Angers pourrait porter des actions d'études, d'animation, de coordination d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, emploi et insertion.

UNE MULTITUDE D'ACTEURS INVESTIS POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI



PARTENARIATS IDENTIFIÉS
sur Angers Loire Métropole

- Partenariats et soutiens institutionnels ALDEV
- Contrats d'alliance ALDEV
- Réseau Rebondir

Schéma indicatif (non exhaustif) réalisé en décembre 2018 pour une partie du territoire du PMLA

3. DES RÉALITÉS NOUVELLES

UN CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE EN MOUVEMENT

Les politiques de l'emploi sont remaniées, adaptées ; les compétences sont redistribuées au rythme des différentes réformes : réforme de l'apprentissage, loi PACTE, refonte du système d'orientation (Parcours Avenir, nouveau Bac, Parcoursup), loi de transformation de la fonction publique, création envisagée d'un service public de l'insertion, les maisons « France services », etc.

DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES PROFONDES

- ▶ **La fin de certains métiers et l'apparition de nouveaux métiers** : la majorité des métiers de 2030 n'existeraient pas encore aujourd'hui (intelligence artificielle, robotisation, etc.).
- ▶ **De nouvelles conditions de travail** : place grandissante du télétravail, développement des espaces partagés de travail dans les territoires (co-working), temps de travail partagé (groupements d'employeurs), développement de l'auto-entreprenariat, etc.
- ▶ **La précarisation des emplois** : 13,5% des emplois sont précaires (CDD, intérim ou apprentissage) contre 12,1% en 2014.¹⁴ De nouvelles formes de travail plus précaires liées à l'utilisation des nouvelles technologies – « ubérisation » de l'économie.
- ▶ **Une persistance de fractures sociales dans les territoires urbains comme ruraux** : des personnes fragiles, éloignées de l'emploi (maîtrise trop partielle des codes, des savoirs, difficultés à se projeter) ; un décrochage de certains publics (les « invisibles », les personnes porteuses d'un handicap, etc.) qui n'entrent pas dans des processus classiques.
- ▶ **De nouvelles perceptions du travail, par exemple**¹⁵ :
 - la moindre importance apportée au CDI – notamment chez les jeunes générations ;
 - des jeunes avec un projet de vie plus qu'un projet de carrière, en recherche d'un équilibre vie privée/ vie professionnelle, d'un travail intéressant avec des conditions de travail satisfaisantes.
 - des jeunes recherchant la parité et l'horizontalité en entreprise, une entreprise où chacun a son rôle (manager/chef d'entreprise, collaborateur) mais est associé à la construction du projet d'entreprise.
 - des jeunes envisageant la possibilité de se réorienter durant leur carrière (perspectives d'évolution, compétences plurielles, pas de routine dans le travail).

¹⁴ France – INSEE – Observatoire des inégalités, 2018 : <https://www.inegalites.fr/etat-precarite-emploi>

¹⁵ Observations recueillies par la commission sur les générations Y (1980 et 2000) et Z (nées après 2000) : Daniel OLLIVIER, sociologue des générations ; Enquête des jeunes d'Unis-Cité ; Soirée débat « Réussir ici » de la Fédération nationale des travaux publics
Cf. Annexes en ligne : « Paroles de jeunes »

partie 2

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

1. L'ANALYSE ATOUTS/FAIBLESSES/OPPORTUNITÉS/MENACES ET RISQUES

Pour relever ce défi de l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, dans le contexte économique actuel, favorable mais avec de nombreuses entreprises fragilisées faute de personnels... Sur quels principaux atouts du territoire peut-on s'appuyer ? Quelles faiblesses peuvent nous rendre la tâche plus difficile ? Quelles opportunités le territoire devra saisir ? Quelles menaces risquent d'entraver ou limiter les effets de notre action ? **Tableau ci-contre ►**

2. 3 LEVIERS À MIEUX ACTIONNER LOCALEMENT

Au regard de l'analyse AFOM ci-contre, le Conseil de développement identifie trois leviers principaux pour permettre aux employeurs de recruter des candidats et aux chercheurs d'emploi d'accéder à un emploi.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LA RÉALITÉ DES MÉTIERS D'AUJOURD'HUI, LA DIVERSITÉ DES ENTREPRISES/EMPLOYEURS SUR LE TERRITOIRE, LA RÉALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Comment **faire connaître à tous – jeunes et demandeurs d'emploi, comme à ceux qui les informent, orientent, forment, accompagnent –**, le contenu des métiers et les conditions de travail qui y sont associées ?

Comment leur faire prendre conscience de l'évolution constante des métiers, des secteurs économiques, des différents cadres législatifs dans lesquels les organisations évoluent ; de la diversité des organisations dans lesquelles il est possible de travailler sur le territoire ?

LEVER LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'ACCÈS À L'EMPLOI

Que faire de plus et de mieux pour lever les **freins cognitifs** (savoirs de base – maîtrise de la langue), les freins culturels, les **freins financiers** (difficultés de transport et de logement), les **freins sociaux** (discriminations liées au genre, à l'âge, à l'origine sociale, au lieu de vie) et les **freins familiaux** (problèmes de garde d'enfants notamment pour les familles monoparentales) du plus grand nombre de chercheurs d'emploi du PMLA, tout particulièrement les plus fragiles, afin de faciliter leur insertion professionnelle ?

MIEUX INFORMER, COORDONNER, PARTAGER LES ACTIONS CONDUITES PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'EMPLOI, DE L'ÉDUCATION, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION

Comment **mieux faire circuler l'information** relative à l'existence des acteurs, leurs missions, champ et périmètre d'action, les initiatives et dispositifs dont ils sont à l'origine ?

Comment **fédérer la multitude d'acteurs** autour d'un projet commun, pour coordonner l'ensemble des actions menées afin qu'elles aillent dans le même sens, qu'elles se complètent sans se neutraliser ?



ATOUTS

- ▶ Une situation économique encourageante : récentes implantations réussies, savoir-faire reconnu, emplois à pourvoir
- ▶ Un positionnement géographique et une qualité de vie
- ▶ Un dynamisme démographique
- ▶ Une offre de formation complète et renouvelée
- ▶ Une vitalité associative et un dynamisme des réseaux d'acteurs



FAIBLESSES

- ▶ Un taux de chômage qui reste élevé par rapport aux territoires voisins
- ▶ Des secteurs et des métiers en tension
- ▶ Une insuffisance de postes de cadres et des difficultés pour 2 conjoints cadres de trouver un emploi sur la zone d'emploi
- ▶ Une majorité de TPE et une proportion de PME plus faible que sur des agglomérations de même niveau – corrélées à la faiblesse du nombre d'emplois de cadres
- ▶ Une dispersion et une faible visibilité des actions en faveur de l'emploi, un manque d'espaces de concertation territoriale
- ▶ Un isolement des demandeurs d'emploi
- ▶ Une rupture dans les parcours d'insertion
- ▶ Une fracture territoriale entre urbain et périurbain/rural (accès à l'emploi, aux services et aux zones d'activités)



OPPORTUNITÉS

- ▶ La création du Conseil local emploi-formation-orientation professionnelles (CLEFOP) par la Région et l'Etat
- ▶ Des possibilités d'interactions entre la communauté urbaine (future Métropole) et les communautés de communes
- ▶ Des nouvelles générations « ressources » porteuses de changement dans les modes d'organisation et de management
- ▶ De nouveaux modes de recrutement / La transférabilité des compétences et des savoir-faire
- ▶ L'émergence de nouveaux métiers
- ▶ Les nouvelles technologies et l'innovation sociale



MENACES ET RISQUES

- ▶ La perte d'attractivité de certains secteurs
- ▶ La disparition ou la destruction de certains emplois
- ▶ Une gestion difficile de l'évolution dans le rapport au travail et aux règles et codes
- ▶ Une persistance des préjugés et des stéréotypes sur certains métiers et certains demandeurs d'emploi
- ▶ Une aggravation du risque d'exclusion
- ▶ Un cadre légal en perpétuelle évolution et un manque de lisibilité et de pérennité des financements
- ▶ Un territoire concurrencé avec des métropoles voisines dans certains domaines
- ▶ Un risque d'inégalités accrues entre les zones urbaines et les zones rurales

partie 3

RENFORCER LES MOYENS D'ACTION ET MIEUX COORDONNER L'ACTION POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX EMPLOIS

Les initiatives en faveur de l'emploi et de l'insertion sont nombreuses sur le territoire. Il existe en la matière une dynamique réelle.

Le Conseil de développement a cherché à mettre en avant des actions qu'il considère efficaces pour résoudre ce paradoxe d'inadéquation entre offre et demande de travail. Ces initiatives et actions des différents acteurs pourraient toutefois toucher un nombre beaucoup plus important de chercheurs d'emploi du Pôle métropolitain. Pour cela, il est nécessaire de les soutenir et de développer des possibilités d'expérimentation. Mettre en place une démarche inclusive pour les personnes, les structures publiques et privées et les employeurs est un enjeu territorial fort.

renforcer les actions d'interconnaissance



« PROFESSEURS EN ENTREPRISE »
EN PAYS DE LA LOIRE

La fondation C. Génial organise une semaine par an des visites de sites de recherche et développement, d'innovation et de production, en présence de responsables scientifiques et d'ingénieurs. Ces visites gratuites sont accessibles aux enseignants du secondaire et à l'ensemble de la communauté éducative (psychologues, chefs d'établissements et autres cadres de l'Éducation Nationale). Il s'agit pour les enseignants, de découvrir des entreprises et les secteurs dans lesquels elles évoluent et pour les professionnels, d'exprimer leurs besoins en matière de formation. En novembre 2018, des entreprises comme Kéolis, le MIN et Végépolys (Angers), André Briant (St Barthélemy d'Anjou), IF Tech (Ponts-de-Cé), Valéo (Ecouffant) ont participé à l'opération.

Afin de mieux faire connaître la réalité des métiers et des conditions de travail actuelles, la diversité des entreprises/employeurs du territoire, le Conseil de développement propose de renforcer les actions d'interconnaissance entre les acteurs locaux (entreprises, formateurs, accompagnants, élèves, parents, chercheurs d'emploi, etc.).

1. FAIRE CONNAÎTRE LE MONDE DE L'ENTREPRISE

La rencontre entre les entreprises et les acteurs de l'orientation, de l'éducation et de la formation (conseillers d'orientation, professeurs, formateurs) permet de mieux connaître les réalités du terrain, pour mieux accompagner les élèves ou les jeunes demandeurs d'emploi. Cette ouverture sur l'environnement économique et le monde du travail est aussi bénéfique pour les élèves. Elle invite dès le plus jeune âge à la découverte des métiers, de leurs réalités, des tâches/gestes associés, des qualités/compétences requises, des conditions de travail... autant d'informations nécessaires pour une orientation choisie et motivée.

VALORISER LES EXPÉRIENCES ET INITIATIVES LOCALES DE RENCONTRE entre les entreprises et les enseignants, conseillers d'orientation, accompagnants, etc.

INCITER LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À ORGANISER D'AVANTAGE D'ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE L'EMPLOI

Exemples : rencontres avec des professionnels, forums, ateliers pour les élèves/étudiants en interaction avec des initiatives locales comme *Made in Angers*.

« MADE IN ANGERS SCOLAIRE »

Nombreux sont les entreprises, artisans et associations qui ouvrent leurs portes lors de l'opération « *Made in Angers* ». Lors de l'édition 2019, plus de 95 structures ont accueilli le public pour faire connaître et valoriser leur activité. Cette année, deux semaines étaient réservées aux scolaires et aux groupes. Pour faciliter les déplacements et permettre au plus grand nombre d'établissements de se déplacer, des tickets de bus gratuits ont été proposés.

2. FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION NUMÉRIQUE

Il existe une multitude de plateformes dédiées, par public, par institution, par territoire, qui proposent des services relatifs à l'orientation, aux stages, à l'emploi, aux événements économiques, etc. Néanmoins elles sont trop peu connues ou consultées par les élèves, les étudiants, les parents, les enseignants, les entreprises ou les chercheurs d'emploi. Créer des synergies entre ces plateformes permettrait de centraliser les informations diverses pour simplifier le parcours de l'utilisateur. Le Conseil de développement alerte sur la nécessité d'accompagner l'utilisation de ces plateformes, et de travailler leur ergonomie en concertation avec les usagers.¹⁶

CRÉER UN PORTAIL UNIQUE D'ACCÈS AUX DIFFÉRENTES PLATEFORMES

Ce portail permettrait de mettre en commun et de rendre accessibles des informations relatives à l'orientation et la recherche d'emploi (fiches métiers, calendrier des événements), mais aussi de proposer un volet « entreprises accueillantes » (proposant des stages, apprentissages, emplois). L'objectif est de créer un guichet unique pour l'usager, avec une entrée différente selon les profils (« *Je suis étudiant* », « *Je suis demandeur d'emploi* »).

Ce portail réunirait les informations et les liens vers les sites des acteurs de l'emploi (privés, publics, associatifs, etc.), qui conserveraient le droit de donner ou non, accès à leurs informations et outils numériques (accès via des identifiants).

Exemples de plateformes existantes

- ▶ www.emploi-store.fr (site de Pôle emploi)
→ Trouver un emploi
- ▶ www.orientation-paysdelaloire.fr
→ Découvrir les métiers, se former et s'informer
- ▶ www.solutions-emploi-paysdelaloire.fr
→ Trouver des offres d'emploi, de stage et d'alternance
- ▶ Le « **tuto des stages** » de l'Education Nationale
→ Un portail d'information sur les stages
- ▶ <https://angers.tagemploi.com> (ALDEV)
→ Trouver des offres d'emploi, d'alternance, de stage, de formation, les actualités et les événements économiques sur Angers Loire Métropole
- ▶ <https://www.agendaeco49.fr/agenda/>
→ S'informer sur les événements économiques dans le Maine-et-Loire
- ▶ <https://ipoline.univ-angers.fr/>
→ Trouver des offres de stages et d'emplois - réseau des étudiants et anciens étudiants de l'Université d'Angers

¹⁶ Cf. contribution [Angers, cité des usages du numérique](#) – juin 2016

3.

PROMOUVOIR LE TISSU ÉCONOMIQUE ET LES EMPLOIS DU TERRITOIRE AUPRÈS DES HABITANTS

Les Communautés de communes et la Communauté urbaine, avec leurs partenaires socio-économiques, doivent parvenir à davantage communiquer en interne, auprès de leurs habitants, sur les atouts et opportunités économiques de l'ensemble du territoire (implantations, entreprises qui recrutent), anticiper les mutations pour ajuster les besoins de formation et les choix d'orientation.

METTRE EN PLACE UN OUTIL D'INFORMATION/COMMUNICATION SUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

à l'instar des actualités des magazines des trois intercommunalités, des actualités du site *AngersTagEmploi*, de la lettre d'Aldev, mais plus nourri et utilisant plusieurs types de médias (réseaux sociaux, newsletter, site internet, application, affichage numérique, courrier, flyers, radio et télévision locale), pour être accessible à tout citoyen du territoire : élèves futurs actifs, parents, enseignants, acteurs de l'accompagnement, demandeurs d'emploi, etc.

4.

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE MISE EN RELATION ET DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

De nombreuses actions mises en place sur le territoire du Pôle métropolitain Loire Angers à l'initiative de structures associatives, privées, publiques, institutionnelles ou non, ont pour objectif de mettre en relation et de faire découvrir les métiers. Parfois trop peu connues et mises en œuvre à une échelle relativement restreinte, ces initiatives méritent largement d'être valorisées et davantage encouragées afin d'en faire bénéficier plus largement les publics concernés.

LE CLUB PARTENAIRES À TRÉLAZÉ

Créé en 2010, le Club Partenaires valorise les 420 entreprises partenaires, notamment lors de manifestations culturelles et sportives. Il mène une action « emploi » en partenariat avec la ville de Trélazé visant à mettre en relation des chercheurs d'emploi et des entreprises partenaires. Les chargés de mission emploi du Club Partenaires vont à la rencontre des chercheurs d'emploi (de préférence du quartier prioritaire du Grand Bellevue à Trélazé) et accompagnent les entreprises sur la définition des profils recherchés et les aides au recrutement.

FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU

Renforcer et développer le soutien aux actions de mise en réseau, afin de permettre un partage d'expériences et de contacts.

► **Les initiatives du réseau Rebondir** : un réseau de 120 partenaires sur Angers Loire Métropole qui propose des parrainages, immersions, témoignages et plus largement, la mobilisation des réseaux professionnels.

► **Le réseau ECHOBAT, sur le Grand Ouest** : un réseau de professionnels qui fait la promotion de l'écoconstruction. Il compte 180 membres sur plusieurs territoires du Grand Ouest et fédère des professionnels de la construction, des structures d'insertion et des organismes de formation.

ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Les actions de découverte du contenu des métiers et des gestes peuvent permettre aux jeunes et aux moins jeunes de devenir véritablement acteurs de leur parcours d'orientation et d'insertion. Elles doivent être renforcées et développées.

Exemples :

- ▶ **L'opération « Made in Angers »** propose à tous, le temps d'un mois, de visiter les entreprises du territoire. Depuis 2019, Aldev, Pôle Emploi et l'ANDRH Anjou organisent des *visites emploi* en marge de l'évènement, pour les chercheurs d'emploi.
- ▶ **Le festival « Métiers à l'affiche »**, en Pays de la Loire : un festival vidéo soutenu par la Région et cofinancé par le Fonds Social Européen, pour appréhender les métiers d'aujourd'hui et de demain en se renseignant sur les formations, les métiers et les parcours.
- ▶ **Le « Rallye pour l'emploi »**, initié par la Mission Locale Angevine en 2016, réalisé notamment sur Angers Loire Métropole et prochainement sur Anjou Loir et Sarthe en partenariat avec la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et les associations SOLIPASS et ESCALE. Il a pour objectif de rapprocher les chercheurs d'emploi du territoire et les entreprises locales qui recrutent, de manière ludique et dynamique.



« L'OUTIL EN MAIN » À ANGERS

Avec l'aide de bénévoles à la retraite, l'association dont les effectifs sont insuffisants pour répondre à la demande propose à des jeunes de 9 à 14 ans de s'initier à des métiers manuels. Cette initiative, basée sur le lien intergénérationnel, permet à ces jeunes de découvrir la réalité de métiers parfois méconnus.

Elle peut leur permettre d'éclairer des choix d'orientation et de développer des compétences hors du milieu scolaire, afin de redonner confiance aux élèves en situation d'échec.



LE FORUM « PLACE Ô GESTES » À NANTES

Organisé par l'association Entreprises dans la Cité, en collaboration avec la Ville de Nantes et Nantes Métropole, ce forum d'orientation propose une découverte concrète de métiers très variés. Sur deux jours, des professionnels du bâtiment, de l'industrie, de la sécurité et de la défense, mais aussi du droit ou du bien-être, présentent leurs métiers autour de mises en situation, auxquelles les visiteurs peuvent prendre part.

renforcer les actions d'accompagnement

Pour lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes et des personnes les plus fragiles, le Conseil de développement propose de renforcer les actions d'accompagnement vers l'emploi. L'objectif serait notamment de développer et de créer de nouvelles actions, afin que tous les habitants du Pôle métropolitain qui en auraient besoin puissent en bénéficier.



SOUTENIR ET PROMOUVOIR

LES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES

Les initiatives de lutte contre les préjugés et les stéréotypes sont encore trop peu nombreuses sur le territoire du PMLA. La commission propose de faire connaître les initiatives existantes et de les rendre accessibles à tous, sur tous les territoires, et d'encourager la création de ce type d'actions, en s'inspirant de ce qui existe sur d'autres territoires ou à plus grande échelle.

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS À L'ENCONTRE DES QUARTIERS

Il faut renforcer et développer le soutien aux actions de lutte contre les préjugés, telle que « La Fabrique à entreprendre » de l'ALDEV, qui permet de lutter contre les discriminations et l'exclusion d'une partie de la population et favorise ainsi la mixité sociale. Ce dispositif propose un accompagnement vers l'entrepreneuriat pour des habitants de quartiers prioritaires, ainsi qu'un accompagnement pour les porteurs de projet et entrepreneurs qui souhaitent s'installer dans un quartier prioritaire (conseil, partage d'expériences, ateliers financements, coopérative éphémère...).

Ailleurs, d'autres initiatives sont inspirantes pour mieux lutter contre les préjugés :

- ▶ **« Nos quartiers ont des talents »**, au niveau national : un réseau d'entreprises qui s'engagent pour l'égalité des chances en permettant à des jeunes diplômés de quartiers (Bac +3 et plus), à travers un système de parrainage, d'intégrer les codes du monde professionnel et de valoriser leurs compétences. Après la signature d'une convention entre l'association NQT et l'ALDEV en 2018, cette initiative se met en place à Angers.
- ▶ **L'initiative « Jobs & Cité »** à Lyon : rencontres organisées entre les entreprises et les habitants de quartiers populaires : « Kfé » (rencontre entre 3 entreprises et 25 candidats dans un café), « CV chez l'habitant » (un recruteur et 4/5 candidats chez un habitant dans un quartier), « Urban » (10 entreprises et 50 candidats dans un gymnase), « Nomad » (camionnette avec imprimante et tablettes tactiles dans l'espace public), « Stadium » (présentation de talents dans les loges d'un stade de foot).

LES EMPLOIS FRANCS

Depuis avril 2018, Angers Loire Métropole est l'un des sept territoires français à bénéficier de l'expérimentation des « emplois francs », mesure gouvernementale permettant aux entreprises de bénéficier d'une aide financière si elles recrutent, en CDI ou CDD de minimum 6 mois, une personne inscrite à Pôle Emploi et résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Pour une embauche à plein temps, l'aide est de 5 000 € par an pendant 3 ans pour un CDI et de 2500€ par an pendant 2 ans pour un CDD d'au moins 6 mois. Pôle Emploi Angers, très investi sur ce dispositif, obtient l'un des meilleurs résultats en terme d'emplois francs signés en France. La Mission Locale Angevine et ALDEV proposent, en complément, un accompagnement des jeunes recrutés et des entreprises qui recrutent un emploi franc. Le dispositif va être généralisé au plan national.

FAIRE CHANGER LES REGARDS SUR LES INDIVIDUS, LES MÉTIERS

Il faut développer et renforcer les actions contribuant à une société inclusive qui lutte contre les stéréotypes.

- ▶ **Développer un label « entreprises accueillantes »** attribué aux entreprises qui s'ouvrent à de nouvelles formes de recrutement en ouvrant leurs portes à tous types de publics – notamment par des jours d'immersion ou de stages.
- ▶ **Évaluer, adapter et multiplier les initiatives de type « Wi-filles »** : portée par FACE Angers Loire, l'opération propose à des collégiennes de découvrir les métiers du numérique (ateliers avec des étudiants, visites d'entreprises) pour les sensibiliser à ces nouveaux métiers à fort besoin de main d'œuvre et qui manquent de candidatures féminines.

2. EXPÉRIMENTER UNE MÉTHODOLOGIE DE PARCOURS D'INSERTION CONTINU

Le chemin emprunté par le demandeur d'emploi, du début de l'accompagnement vers l'emploi à la prise de poste est rarement linéaire. Il est plus souvent semé d'obstacles que tous ne parviennent pas à franchir, pour atteindre le palier suivant, qui mène vers l'emploi. Le Conseil de développement propose d'expérimenter, sur le territoire ou une partie du territoire, une méthodologie de parcours permettant d'éviter les ruptures, les parcours fractionnés, les redites et les pertes d'information, et ainsi de prévenir les risques de découragement.

TESTER LA CRÉATION D'UNE « CARTE VITALE » DE L'EMPLOI

Sur cette carte seraient enregistrées par les organismes de formation, les entreprises, les associations d'insertion successifs, les informations/données régulièrement demandées au chercheur d'emploi (expériences professionnelles, aptitudes, diplômes, compétences, etc.). Présentée à chaque étape par le chercheur d'emploi, elle lui éviterait la phase « formulaires à remplir » avec les mêmes informations à chaque nouvelle étape vers l'emploi.

CRÉER DES PASSERELLES ENTRE LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ET LES ENTREPRISES sur l'ensemble du territoire



L'ACTION « BIO-NETTOYAGE » AU CHU D'ANGERS

Dans le cadre de l'action « Trajectoire vers l'intégration, la formation et l'emploi », cofinancée par le Fonds Social Européen, le Département et le Contrat de ville de l'agglomération angevine, Tremplin Travail (association intermédiaire) a organisé une session de formation aux métiers du nettoyage en milieu hospitalier, à destination des bénéficiaires du RSA, des habitants des quartiers prioritaires, des jeunes de 18 à 25 ans et des travailleurs handicapés. Cette mise en situation professionnelle, rémunérée, a notamment fait l'objet d'une période de stage au sein du CHU. La formation leur a permis de développer des compétences (relatives au métier) et des savoir-être (intégrer les codes de l'entreprise, reprendre un rythme de travail) afin d'intégrer une formation qualifiante et/ou d'accéder à un emploi stable. A l'issue de la formation, un changement de regard sur le métier a été constaté chez les bénéficiaires.

ORGANISER UN SUIVI DU SALARIÉ/CHERCHEUR D'EMPLOI APRÈS LA SORTIE DE CHAQUE STRUCTURE

L'objectif est d'assurer une fluidité et une continuité dans le parcours d'insertion du chercheur d'emploi, à la manière du parcours du créateur d'entreprise à la MCTE.

« LE PARCOURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE » À LA MCTE

La Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises (MCTE) accompagne, informe, oriente les porteurs de projets de création, via les nombreux acteurs qu'elle rassemble (Boutique de gestion, Chambres consulaires, banques, etc.). Chacun se transmet automatiquement les dossiers, évitant au porteur de projet de nouvelles démarches à l'issue de chaque étape de son parcours vers la création d'entreprise. Il est même suivi après la création.

Dans son parcours d'insertion, le chercheur d'emploi doit refaire des demandes à chaque étape et n'est pas suivi, accompagné en continu pendant son parcours. Pourquoi le parcours d'un chercheur d'emploi ne pourrait-il pas être aussi fluide et continu que le parcours du créateur d'entreprise ?

3.

SOUTENIR LES FORMATIONS COURTES ET LES INITIATIVES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACQUISITION DES SAVOIRS DE BASE

La maîtrise du français et l'acquisition des savoirs de base, tels que le calcul, le raisonnement logique, l'appréhension de l'espace et du temps, l'utilisation du numérique, sont indispensables à une insertion sociale, puis professionnelle. Pourtant de nombreux demandeurs d'emploi souffrent d'une défaillance dans ce domaine, qui les empêche d'accéder à un emploi.

FORMER AUX SAVOIRS DE BASE

(lire, écrire, compter) grâce à un financement dédié et une mise à disposition de locaux

DÉVELOPPER DES FORMATIONS COURTES ET DES FORMATIONS EN ALTERNANCE À TOUTS LES NIVEAUX

Ces formations sont plus adaptées aux publics de plus en plus nombreux n'ayant pas la capacité de suivre une formation sur plusieurs mois. Il s'agit aussi de mieux faire connaître aux entreprises et aux demandeurs d'emploi les dispositifs existants, comme le programme régional « Région formation - Accès à l'emploi », mis en œuvre par Pôle Emploi, qui finance des formations courtes individualisées co-construites par le chef d'entreprise et le candidat à l'emploi.

REPENSER LES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES EXISTANTS ET EN CRÉER DE NOUVEAUX

localisés ou itinérants, pour permettre à tous l'égal accès aux services d'information et de communication dans le cadre de la recherche d'emploi, de formation, de stage, etc.

L'APTIRA

L'association pour la promotion et l'intégration de la région d'Angers (Aptira), créée en 1968, accompagne des publics éloignés de l'emploi (publics en situation d'illettrisme, étrangers). Elle propose des ateliers sociolinguistiques (appropriation de l'espace public et des codes sociaux, mobilité, accès à la culture, vie sociale, etc.) mais aussi des formations permettant l'acquisition des compétences clés (expression et communication écrite en français, culture mathématique et raisonnement logique, culture numérique, compétences sociales et civiques, etc.)

LES « ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES » (EPN)

Créés afin de lutter contre les disparités numériques dans les territoires, ils fournissent gratuitement un point d'accès à internet, avec des équipements à disposition, tout en proposant un accompagnement à l'utilisation des nouvelles technologies (ateliers, parcours d'initiation...). On en trouve une cinquantaine dans le Maine-et-Loire et 22 sur le Pôle métropolitain, répartis essentiellement sur la communauté urbaine (17 EPN sur ALM).

4.

DÉVELOPPER LES ACTIONS COLLECTIVES À DESTINATION DES CHERCHEURS D'EMPLOI

Un chercheur d'emploi qui mène ses recherches de manière individuelle peut rapidement se sentir perdu, voire découragé, d'autant plus s'il réside hors zone urbaine : « Où chercher ? », « Comment ? ». Or, une exclusion durable du marché du travail présente des risques connus (exclusion sociale, problèmes de santé).

Les actions collectives à destination des chercheurs d'emploi sont un moyen efficace d'éviter ces situations d'exclusion. Les clubs et autres ateliers de recherche d'emploi sont un levier considérable pour lutter contre l'isolement, redonner confiance en soi et impulser de nouvelles perspectives d'avenir.

RENFORCER LES MOYENS DÉDIÉS AUX ACTIONS COLLECTIVES INNOVANTES D'ALDEV ET DE LA MISSION LOCALE

Les actions collectives innovantes de l'ALDEV (ateliers du changement et clubs de l'emploi) et les actions de la Mission Locale, notamment celles proposées dans le cadre du dispositif national « Garantie Jeunes », devraient pouvoir toucher davantage de publics sur l'ensemble de l'agglomération et sur les Communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.



LES « ATELIERS DU CHANGEMENT » D'ALDEV

ALDEV propose une approche originale qui permet à des chercheurs d'emploi de prendre du recul sur leur situation. Les ateliers visent à comprendre et analyser son comportement et ceux des autres, les résistances au changement, afin de développer la maîtrise de soi, la prise d'initiative ou encore la communication. Remotivés, les participants peuvent ainsi envisager de nouvelles stratégies d'accès à l'emploi.

« UN ESSAI TRANSFORMÉ POUR L'EMPLOI » DU SCO RUGBY

Action de formation préparant et accompagnant vers l'emploi des habitants et habitantes de quartiers prioritaires intéressés par la pratique sportive, en les mobilisant autour des valeurs liées aux sports collectifs. Cette formation rémunérée mêle cours permettant l'acquisition de compétences clés pour faciliter l'insertion en entreprise, la pratique de sports collectifs pour développer des compétences liées au travail en équipe et un stage en entreprise pour acquérir une expérience professionnelle.

VALORISER ET SOUTENIR LES ACTIONS COLLECTIVES DES COMMUNES, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Certaines actions portées directement par des communes, à l'instar du « Club itinéraire emploi » à Avrillé, par des associations comme le SCO Rugby ou par des entreprises comme le Réseau Etincelle devraient être valorisées et soutenues.

5. RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES AUX ACTIFS

Les problèmes de mobilité, de garde d'enfants, les difficultés d'accès au logement, les difficultés d'accès aux soins sont autant de facteurs qui peuvent restreindre l'accès à l'emploi de certains publics.

DÉVELOPPER DES SERVICES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une stratégie territoriale concertée entre les communes par EPCI permettrait à tous les parents d'accéder à des modes de garde près de leur domicile ou de leur travail. Il s'agit de prendre en compte les évolutions du travail et des modes de consommation, d'accompagner les évolutions. Les demandeurs d'emploi doivent désormais pouvoir accéder à des modes de garde sur les horaires décalés (soir et week-end).

DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF

Pour faciliter la mobilité de tous les demandeurs d'emploi, il est indispensable d'améliorer la desserte, la fréquence et l'amplitude horaire des principales zones d'activités du Pôle et de les adapter aux nouveaux horaires de travail (ex : ouverture des commerces et centres commerciaux le dimanche). L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité durable¹⁷ sur chacune des Communautés, coordonné à l'échelle du Pôle métropolitain, devrait notamment conduire à soutenir le développement d'offres alternatives, renforcer les moyens de la plateforme Mobilité et élargir le public bénéficiaire – en attendant la création d'une agence des mobilités et de relais de transport alternatifs¹⁸ – et poursuivre les opérations ciblées telles que *VitiMobi*, conduit par la Mission Locale Angevine, pour emmener une trentaine de jeunes Angevins faire les vendanges dans le Layon.



LA CRÈCHE « CLAIR DE LUNE » À ANGERS

La crèche « Clair de Lune », située à Angers et gérée par la Mutualité française Anjou Mayenne, accueille – sous certaines conditions des enfants de deux mois et demi à trois ans en continu du lundi au vendredi. La participation financière demandée aux familles est équivalente à celle des autres crèches puisqu'il n'y a pas de majoration sur les horaires inhabituels. Elle permet aux parents de concilier le bien-être de l'enfant et travail à des horaires atypiques (ex : travail de nuit dans les métiers du soin ou encore en usine). Il est notamment possible d'amener et de venir chercher son enfant à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, permettant aux personnes en intérim de répondre à un besoin de dernière minute.

LA PLATEFORME MOBILITÉ « AFODIL »

Créée en 1968, l'association départementale AFODIL (Association pour la formation et le développement de l'initiative locale) propose aux personnes éloignées de l'emploi un accompagnement vers l'autonomie dans leur vie personnelle et professionnelle. Elle porte « Néo Mob'in », la plateforme mobilité du Maine-et-Loire, en collaboration avec de nombreux partenaires du Maine-et-Loire (collectivités, financeurs, chambres consulaires...) et financée en partie par le Fonds Social Européen.

¹⁷ et ¹⁸ Cf. contribution [Déplacements et mobilités, des solutions durables pour tous](#) – septembre 2019

¹⁹ 226 000 heures d'insertion en 2018 réalisées en commande publique sur Angers Loire Métropole (X4 en 10 ans).

RENFORCER LES MOYENS D'ACCUEIL OU DE LOGEMENT TEMPORAIRES SUR LES TERRITOIRES RURAUX

L'emploi ne se trouve pas qu'en milieu urbain et le logement sur place permet d'éviter les problèmes de déplacements (pas de voiture, lieu de travail peu ou pas desservi par les transports en commun).

LA RÉSIDENCE HABITAT JEUNES LOIRE LAYON À CHALONNES SUR LOIRE

Gérée par l'association Habitat Jeunes David d'Angers, cette résidence offre une solution d'hébergement et de restauration à des jeunes apprentis, travailleurs et jeunes en situation précaire. L'association propose aussi un accompagnement dans la vie quotidienne et un accompagnement vers l'emploi (orientation/mise en relation vers les structures d'accompagnement, mise à disposition d'ordinateurs, d'imprimantes et de téléphones pour les démarches, etc.).

6.

RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES AUX EMPLOYEURS

Les entreprises, structures de l'insertion et administrations peuvent être amenées à accueillir des publics fragiles dans le cadre de dispositifs ou de contrats spécifiques. Cependant, toutes n'ont pas les ressources ou compétences nécessaires pour véritablement accompagner ces types de publics et leur assurer un suivi individuel de qualité. Il est important d'accorder le soutien nécessaire à ces structures afin de les aider à mieux accompagner vers l'emploi.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET LES SENSIBILISER AUX NOUVEAUX MODES DE RECRUTEMENT

Mettre en place une cellule mutualisée à l'échelle du PMLA permettrait d'accompagner les entreprises sur des démarches sociales et environnementales type RSE. Les entreprises qui font des efforts pour aider les plus fragiles devraient être davantage reconnues.

Des actions collectives ou des événements devraient par ailleurs servir à sensibiliser les entreprises, notamment les TPE, aux nouvelles techniques de recrutement et aux attentes des nouvelles générations. Exemple : le Job Dating « Recruter autrement », organisé chaque année par l'Aldev en partenariat avec le CPME, dédié aux personnes terminant leur parcours d'insertion et donc prêtes à (ré)intégrer le marché de l'emploi.

RENFORCER L'INVESTISSEMENT DES ADMINISTRATIONS DANS L'EMPLOI

Marchés publics, clauses sociales, apprentissage... peuvent jouer un véritable rôle dans l'ascension sociale des chercheurs d'emploi¹⁹. Pour ce qui concerne en particulier les clauses sociales, les administrations pourraient associer les structures d'insertion dans l'élaboration de ces clauses et veiller à permettre aux entreprises et structures d'insertion locales de répondre.

ORGANISER UN APPUI AUX STRUCTURES D'INSERTION POUR LA RÉPONSE AUX APPELS À PROJETS

L'EXPÉRIMENTATION SEVE

En 2018, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et le réseau Coorace ont lancé sur le territoire angevin l'expérimentation SEVE (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi). L'objectif du dispositif, à destination de structures de l'IAE, est de mieux faire coïncider les compétences de leurs salariés en insertion et les besoins des entreprises du territoire. Pour ce faire, une équipe de formateurs est chargée de faire émerger une stratégie de médiation dans les équipes des structures d'IAE. Il s'agit d'accompagner les entreprises dans leurs pratiques de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés, mais aussi d'adapter les postes de travail aux compétences des personnes. Il s'agit également de permettre aux salariés en insertion de mieux définir et mieux préparer leur projet professionnel.

renforcer les synergies



**CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DES AXES « Renforcer les actions d'interconnaissance » (p.14)
ET « Renforcer les actions d'accompagnement » (p.18)**

Aux côtés de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil départemental, la Communauté urbaine et les deux Communautés de communes développent aujourd'hui leurs propres politiques en matière d'emploi, déployées en partenariat et avec l'appui des organisations patronales, syndicales, consulaires, associatives présentes sur chacun de leur territoire. De multiples acteurs de l'emploi, de l'orientation, de l'éducation, de la formation proposent aux jeunes et aux actifs en recherche d'emploi un accompagnement vers l'emploi, qui gagnerait en efficacité si une stratégie commune était définie et déployée sur chaque communauté et sur l'ensemble du territoire.



DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS AUX EMPLOIS À L'ÉCHELLE DE CHACUNE DES COMMUNAUTÉS

ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

Dans son Projet de territoire 2016-2030, la Communauté urbaine se fixe comme objectif de « faciliter l'accès à l'emploi et les transitions professionnelles des actifs et futurs actifs ». Elle prévoit notamment de mettre en œuvre des actions pour « favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emplois », d'« adapter les moyens de préparation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi aux besoins des territoires », de « faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, chômeurs de longue durée et des seniors ».

LOIRE LAYON AUBANCE

Dans le Projet de territoire qu'elle a récemment adopté, la Communauté de communes Loire Layon Aubance ambitionne d'améliorer l'accès aux emplois proposés localement et leurs conditions d'accès, notamment en remédiant à l'absence de Pôle Emploi sur son territoire. Elle souhaite proposer des lieux d'accueil, d'information et d'orientation ainsi que de rencontres et inter-connaissance entre acteurs de l'emploi (ex : entreprises / établissements d'enseignement).

ANJOU LOIR ET SARTHE

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe envisage d'élaborer un Projet de territoire, qui inclurait une orientation en matière d'accès à l'emploi.

À partir de ces projets et afin de mieux informer, coordonner, partager les actions conduites par la diversité d'acteurs publics et privés présents localement et en faire bénéficier un public plus large, le Conseil de développement propose à chaque Communauté d'instaurer sur son territoire une concertation entre l'ensemble des acteurs et d'élaborer un véritable « Pacte pour l'emploi », en lien avec le Plan de Bataille pour l'Emploi de la Région.

- ▶ **Informier/orienter** sur les formations, les métiers et les entreprises / **Mettre en relation**
- ▶ **Accompagner vers l'emploi** les plus jeunes et les plus fragiles (savoir-être, confiance, savoir de base, savoir-faire, lutte contre l'isolement, modes de garde, transport...) / **Lutter contre les freins à l'emploi**
- ▶ **Sensibiliser tous les acteurs** – employeurs, acteurs de l'éducation, de la formation, citoyens – à la diversité des rapports au travail, à la formation, au recrutement (faire connaître la diversité, lutter contre les préjugés, a priori)

2.

INSTAURER UN LIEU DE DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

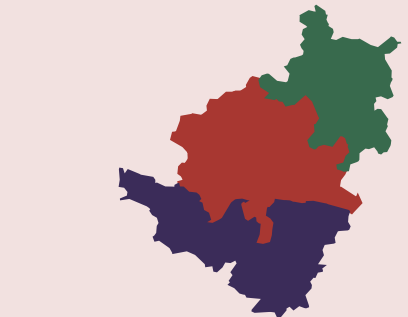
Il est indispensable de valoriser les actions et partager des expériences, mutualiser, améliorer des actions et éventuellement déployer des actions communes entre les acteurs présents sur l'une ou les 3 Communautés constituant le Pôle métropolitain Loire Angers. Pour y parvenir, le Conseil de développement propose d'instaurer un lieu de dialogue social territorial. Il s'agirait d'associer les principaux acteurs de l'emploi, de l'orientation, de la formation, de l'éducation, de l'accompagnement présents sur le territoire de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole et des Communautés de communes Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe.

La finalité d'un tel lieu serait de :

- ▶ Partager des objectifs communs pour favoriser un accompagnement adapté et équitable sur l'ensemble du territoire, des demandeurs d'emploi et des entreprises en difficulté de recrutement
- ▶ Etendre le champ géographique et/ou des publics d'actions qui ont montré leur efficacité
- ▶ Expérimenter et partager de nouvelles solutions à diverses échelles : Pôle, Communauté, commune, quartier, etc.

Ce lieu de dialogue devrait être impulsé et porté par la Communauté urbaine et les deux Communautés de communes du Pôle Métropolitain Loire Angers. Il devrait permettre une réelle prise en compte des problématiques propres à chacune des 3 Communautés et de déployer des actions, en liaison et en complémentarité avec le Comité Local Emploi Formation Professionnelle (CLEFOP), co-piloté par la Région et l'Etat qui a retenu à ce jour 3 axes d'actions : Mobilité, Recrutement, Attractivité.

Le Pôle métropolitain Loire Angers



- CC Anjou Loir et Sarthe
- CU Angers Loire Métropole – ALDEV
- CC Loire Layon Aubance

LE CLEFOP

Le Conseil local emploi-formation-orientation professionnelles Maine-et-Loire Centre (territoire du Pôle métropolitain Loire Angers) est co-piloté par l'Etat et la Région et composé de représentants des Communautés de communes et de la Communauté urbaine, des syndicats de salariés, de syndicats et fédérations patronales, d'organisations consulaires, du monde de l'insertion. Installé en novembre 2018, il a pour mission de partager un diagnostic commun de la situation de l'emploi et du marché du travail. Il doit également élaborer un Plan territorial Emploi-Formation-orientation professionnelle.

Un groupe opérationnel technique co-animé par la Région, la Direction, le Rectorat et Pôle Emploi sera chargé de mettre en œuvre et de suivre ce plan d'action doté de 50 000 €.

Pour un lieu de dialogue social territorial

à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers

ANIMATION DU LIEU

Acteurs clés de l'instance de dialogue territorial :

les 3 EPCI, le PMLA et les principaux acteurs locaux de l'emploi, de l'orientation, de la formation

Objectifs :

- ▶ Définition des axes prioritaires d'intervention
- ▶ Organisation des modalités de concertation (ex : débats, groupes de travail)
- ▶ Observation / Evaluation

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS COMMUNES

Acteurs clés pour construire les actions :

Direction développement économique/emploi des 3 communautés, acteurs de l'emploi, de l'orientation, de la formation, de l'éducation du PMLA

Organisation : Travail en groupes « projet » selon les priorités identifiées dans la stratégie

Objectif :

- ▶ Définition d'un plan d'action
- ▶ Mise en œuvre des actions

EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES accessibles à l'ensemble des habitants du PMLA

- ▶ **Informier / mettre en relation :** portail unique vers les plateformes de stage, d'orientation, d'emploi, d'informations économiques
- ▶ **Accompagner vers l'emploi :** actions de coaching emploi (ex : Clubs de l'emploi, Ateliers du changement)
- ▶ **Sensibiliser à la diversité :** cellule RSE à l'échelle du PMLA pour accompagner les entreprises, administrations, structures de l'insertion, etc.



CONDITIONS DE RÉUSSITE DU DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL sur le Pôle métropolitain Loire Angers



- ▶ Un portage politique fort (présence des Présidents des EPCI)
- ▶ La recherche d'une équité territoriale en matière d'accès à l'emploi
- ▶ La mise en place d'actions concrètes au plus près des réalités des territoires
- ▶ La mobilisation de tous les acteurs
- ▶ Une coopération et un partage des outils entre les 3 directions Développement économique/Emploi des Communautés urbaine et de communes
- ▶ Une vigilance particulière si la Communauté urbaine devient Métropole

Composition de la commission

La présente contribution est le fruit d'une réflexion conduite par une trentaine de membres et citoyens associés du Conseil de développement durant un peu plus d'un an.

► Comité d'animation :

Co-animatrices : Martine LONG (Université d'Angers), Laurence BESSONNEAU (Chambre de métiers et de l'artisanat)

Membres : Isabelle Leroux (citoyen associé), Jean-François CAILLAT (Président du Conseil de développement)

► Membres :

Patrick AUBIN (UNICEM), Alain AVRIL (CFTC), Kévin BARADARAN (Unis-Cité), Didier BOOS (HW²), Jacqueline BRANGER (Premiers Plans), Gilles BRESSY (BGE Anjou Mayenne), Mylène CANEVET (Vivre ensemble), Philippe CHALOPIN (Personne qualifiée), Jean-Claude CHUPIN (ESCALE), Jean-Claude DENIS (Membre de droit), Michel DIMA (ASCAPE 49), Maud DOUILLARD (Maisons familiales rurales), Jérôme DUCUING (CPME), Jean-François FRIBAULT (Jardin de Cocagne), Hélène LACOURARIE (CFDT), Michel LANGEVIN (CCI), Alain LÉBOUC (Membre de droit), Monique LEBRUN (Les Timbrés du livre), Robert LE VESSEL (Angers Mob Services), Nelly LHOTELLIER (UATL), Claudine NOLLET (UNA), Nathalie PARENT (IRESA), Marianne PELET (CGT), Patrice PERGEAUX (Pôle In 49), Marc PICARD (COBATY Anjou), Michel PINEAU (PEEP), Alain POINTEAU (Secours Catholique), Martine POTEY (Tremplin Travail), Alain RABEAU (Personne qualifiée), Pascal RAIMBAULT (Tremplin Travail), Louis-Marie RIVIERE (Membre de droit), Daniel VINCENT (SOLIPASS), Bernard VINSONNEAU (ASAD)

► Citoyens associés :

Elyse AUBRY, Thierry CAILLEAU, Yvelise DRAPPIER, Michel DRELON, Michèle FAVREAU, Adeline JOUIN, Aurélie LEBRETON, Antoine LELARGE, Alexia LE MAUFF, Kévin SIAO, Christine TELLIER

► Appui technique :

Sandrine CASTEL-BIDERRE (Conseil de développement Loire Angers), Jérôme Le Mien (stagiaire)

Annexes

Les annexes de la contribution sont disponibles sur le site web du Conseil de développement : conseil-dev-loire.angers.fr

Crédits photographiques : Professeurs en entreprises - Terres des Sciences (p.14), L'Outil en Main / Etienne Begouen (p.17), Place Ô Gestes - Club Entreprises dans la Cité (p.17), Aldev / Léonard De Serres (p. 21), Crèche Claire de Lune - Union mutualiste Enfance Famille Handicap Soins - Vyv Care Pays de la Loire (p.22), Catherine Jouannet – CHU Angers (p. 24)

Création et mise en page : Conseil de développement Loire Angers
Impression : Ville d'Angers / Angers Loire Métropole - novembre 2019



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

83, rue du Mail – CS 80011 – 49020 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 05 51 81
conseil-developpement@angersloiremetropole.fr

conseil-dev-loire.angers.fr

Le Conseil de développement Loire Angers est l'instance de concertation de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, la Communauté de communes Loire Layon Aubance et du Pôle métropolitain Loire Angers.

En avril 2018, il s'est saisi de la question de l'accès à l'emploi en essayant d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour dépasser les difficultés d'insertion des jeunes dans l'emploi et de réinsertion des personnes qui en sont exclues, dans un contexte de profondes mutations de l'économie et des relations sociales.

Cette contribution propose des pistes pour améliorer l'accès à l'emploi sur les territoires urbains, péri-urbains et ruraux du Pôle métropolitain Loire Angers.